

PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

REVUE IVOIRIENNE DE PHILOSOPHIE ET DE SCIENCES HUMAINES



Volume XIV - Numéro 26 Décembre 2023 ISSN : 2313-7908

N° DÉPÔT LÉGAL 13196 du 16 Septembre 2016

PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Revue Ivoirienne de Philosophie et de Sciences Humaines

Directeur de Publication : Prof. Grégoire TRAORÉ

Boîte postale : 01 BP V18 ABIDJAN 01

Tél : (+225) 01 03 01 08 85

(+225) 01 03 47 11 75

(+225) 01 01 83 41 83

E-mail : administration@perspectivesphilosophiques.net

Site internet : <https://www.perspectivesphilosophiques.net>

ISSN : 2313-7908

N° DÉPÔT LÉGAL 13196 du 16 Septembre 2016

ADMINISTRATION DE LA REVUE PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Directeur de publication : **Prof. Grégoire TRAORÉ**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef : **Prof. N'dri Marcel KOUASSI**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef Adjoint : **Dr Éric Inespéré KOFFI**, Maître de Conférences

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Prof. Aka Landry KOMÉANAN, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Antoine KOUAKOU, Professeur des Universités, Métaphysique et Éthique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA.
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. David Musa SORO, Professeur des Universités, Philosophie ancienne, Université Alassane OUATTARA
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Jean Gobert TANO, Professeur des Universités, Métaphysique et Théologie, Université Alassane OUATTARA
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des Universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Prof. N'Dri Marcel KOUASSI, Professeur des Universités, Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA
Prof. Donissongui SORO, Professeur des Universités, Philosophie antique, Philosophie de l'éducation Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE LECTURE

Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des Universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA
Prof. Nicolas Kolotioloma YEO, Professeur des Universités, Philosophie antique, Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE RÉDACTION

Secrétaire de rédaction : **Dr Kouassi Honoré ELLA**, Maître de Conférences
Trésorier : **Dr Kouadio Victorien EKPO**, Maître de Conférences
Responsable de la diffusion : **Dr Faloukou DOSSO**, Maître de Conférences
Dr Kouassi Marcellin AGBRA, Maître de Conférences
Prof. Alexis Koffi KOFFI, Professeur des Universités,
Dr Chantal PALÉ-KOUTOUAN, Maître de Conférences
Dr Amed Karamoko SANOGO, Maître de Conférences

SOMMAIRE

1. Platon et la question du beau Pierre Hubert MFOUTOU	1
2. Ivoirité et socialité Mafa Georges ASSEU	15
3. Éthique du visage et éthique du care : la double histoire du même ? Relwende GUIGUEMDE	31
4. Normativité de l'opinion publique à l'épreuve de la culture de masse chez Jürgen HABERMAS Garba OUMAROU	51
5. La communication devoir-pouvoir et le mal de la communication de pouvoir chez Kierkegaard Krouyé Constant KOFFI	71
6. L'humain à l'ère de l'Intelligence Artificielle (IA) 1. Adama COULIBALY 2. N'golo OUATTARA	91
7. Problématique éthique de l'abandon des enfants souffrant de handicap en milieu hospitalier 1. Koffi Sévérin FODIO 2. Andrédou Pierre KABLAN 3. Christelle AVI-SIALLOU, 4. Christian YAO, 5. Kouadio Vincent ASSE 6. Antoine KOUAKOU	105
8. La problématique des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans le biotope africain 1. Jacques Gervais OULA 2. Florent MALANDA KONZO	129
9. Nature et technologie chez H. MARCUSE 1. Abdoul Karim NA ALLAH ROUGAH 2. Issaka TAFFA GUISSO	151
10. Sciences et réalités africaines : le cas de la sorcellerie dans la perspective poppérienne Ahou Marthe ASSIÈ épse BOTI Bi	167
11. du terrorisme au sahel : des enjeux cosmopolitiques pour une lecture de la théorie de la justice de John RAWLS Moussa MOUMOUNI	183

12. Le totalitarisme ou la fin de l'éthique politique Soumaïla COULIBALY	203
13. La désacralisation de la mort et de sa mystique en Afrique : à partir des expériences congolaise, tchadienne et ivoirienne Hygin Bellarmin ELENGA	217
14. La survivante de Rose Marie GUIRAUD : dynamique des genres littéraires et écriture du réel Bi Goré KOÉ	237
15. Méthodes culinaires et qualité de l'attiéké de Dabou du XVIII^E siècle au XX^E siècle Jean-Jacques ESSOH	257
16. L'animation culturelle dans le système Licence, Master, Doctorat (L.M.D.) : fonctions et enjeux Messou FIAN	273
17. Les sciences expérimentales au crible de la pensée philosophique Seydou SOUMANA	287

LIGNE ÉDITORIALE

L'univers de la recherche ne trouve sa sève nourricière que par l'existence de revues universitaires et scientifiques animées ou alimentées, en général, par les Enseignants-Chercheurs. Le Département de Philosophie de l'Université de Bouaké, conscient de l'exigence de productions scientifiques par lesquelles tout universitaire correspond et répond à l'appel de la pensée, vient corroborer cette évidence avec l'avènement de *Perspectives Philosophiques*. En ce sens, *Perspectives Philosophiques* n'est ni une revue de plus ni une revue en plus dans l'univers des revues universitaires.

Dans le vaste champ des revues en effet, il n'est pas besoin de faire remarquer que chacune d'elles, à partir de son orientation, « cultive » des aspects précis du divers phénoménal conçu comme ensemble de problèmes dont ladite revue a pour tâche essentielle de débattre. Ce faire particulier proposé en constitue la spécificité. Aussi, *Perspectives Philosophiques*, en son lieu de surgissement comme « autre », envisagée dans le monde en sa totalité, ne se justifie-t-elle pas par le souci d'axer la recherche sur la philosophie pour l'élargir aux sciences humaines ?

Comme le suggère son logo, *perspectives philosophiques* met en relief la posture du penseur ayant les mains croisées, et devant faire face à une préoccupation d'ordre géographique, historique, linguistique, littéraire, philosophique, psychologique, sociologique, etc.

Ces préoccupations si nombreuses, symbolisées par une kyrielle de ramifications s'enchevêtrant les unes les autres, montrent ostensiblement l'effectivité d'une interdisciplinarité, d'un décloisonnement des espaces du savoir, gage d'un progrès certain. Ce décloisonnement qui s'inscrit dans une dynamique infinitiste, est marqué par l'ouverture vers un horizon dégagé, clairsemé, vers une perspective comprise non seulement comme capacité du penseur à aborder, sous plusieurs angles, la complexité des questions, des

Perspectives Philosophiques n°026, Quatrième trimestre 2023

préoccupations à analyser objectivement, mais aussi comme probables horizons dans la quête effrénée de la vérité qui se dit faussement au singulier parce que réellement plurielle.

Perspectives Philosophiques est une revue du Département de philosophie de l'Université de Bouaké. Revue numérique en français et en anglais, *Perspectives Philosophiques* est conçue comme un outil de diffusion de la production scientifique en philosophie et en sciences humaines. Cette revue universitaire à comité scientifique international, proposant études et débats philosophiques, se veut par ailleurs, lieu de recherche pour une approche transdisciplinaire, de croisements d'idées afin de favoriser le franchissement des frontières. Autrement dit, elle veut œuvrer à l'ouverture des espaces gnoséologiques et cognitifs en posant des passerelles entre différentes régionalités du savoir. C'est ainsi qu'elle met en dialogue les sciences humaines et la réflexion philosophique et entend garantir un pluralisme de points de vues. La revue publie différents articles, essais, comptes rendus de lecture, textes de référence originaux et inédits.

Le comité de rédaction

**L'ANIMATION CULTURELLE DANS LE SYSTÈME LICENCE,
MASTER, DOCTORAT (L.M.D.) : FONCTIONS ET ENJEUX**

Messou FIAN

Institut National Supérieur des Arts et de l'action Culturelle (Côte d'Ivoire)

fianmessou@gmail.com

Résumé :

Pourquoi faut-il enseigner l'animation culturelle à l'école ? C'est la question que cette réflexion va examiner. À cet effet, elle s'appuie sur les supports d'activités pédagogiques et d'apprentissage de l'Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) qui vient d'introduire, dans ses offres de formation, l'animation culturelle. Outre l'intérêt que présente la découverte des caractéristiques heuristiques de cet objet, cette nouvelle filière est intéressante à étudier, notamment en ce qui concerne les fonctions et les enjeux de son enseignement dans le cadre social et culturel ainsi que du point de vue de l'épistémologie pédagogique intrinsèque. C'est pour cela que le recours aux approches psychosociale et psychosociologique est nécessaire.

Mots-clés : Animation culturelle, École, Enjeux, Enseignement, Épistémologie, Fonctions, Pédagogique.

Abstract :

Why should cultural activities be taught at school? This is the question that this reflection will examine. To this end, it relies on the educational and learning activity supports of the National Higher Institute of Arts and Cultural Action (INSAAC) which has just introduced, in its training offers, the cultural entertainment. In addition to the interest in discovering the heuristic characteristics of this object, this new sector is interesting to study, particularly with regard to the functions and issues of its teaching in the social and cultural context as well as from the point of view of the intrinsic pedagogical epistemology. This is why the use of psychosocial and psychosociological approaches is necessary.

Keywords : Cultural animation, School, Issues, Teaching, Epistemology, Functions, Pedagogical.

Introduction

Lorsqu'on observe attentivement le paysage de la vie culturelle ivoirienne, on remarque qu'il est caractérisé par la coexistence des valeurs culturelles des communautés sociolinguistiques anciennes avec les modèles culturels importés d'Occident. La Côte d'Ivoire, à travers ses institutions éducatives, est parvenue, de 1960 à ce jour, à réaliser une synthèse équilibrée des diverses expressions artistiques et culturelles et une adaptation entre cet environnement extérieur en évolution rapide et le vécu social et culturel des populations.

Dès lors, on se trouve aujourd'hui devant une forte poussée de besoins sociaux en matière d'Art et de Culture qui oblige à créer une « industrie de la connaissance artistique et culturelle » à travers des programmes d'enseignement et de formation appropriés. L'ambition est ici de dispenser aux apprenants un savoir, un savoir-faire, un savoir- être et un savoir-devenir artistiques et culturels qui s'appuieront sur la recherche appliquée. La démarche stratégique, en pratique, est de créer des diplômes sur la base d'un recensement précis dans les diverses professions artistiques et culturelles. Au bout de cette démarche, l'enseignement devait produire et reproduire des élites et des techniciens ivoiriens dans tous les secteurs des arts et de la culture.

Si des résultats intéressants sont obtenus dans des secteurs classiques des arts et de la culture, on ne peut en dire autant dans les secteurs nouveaux comme le tourisme et surtout l'animation culturelle qui a récemment fait son entrée dans les offres de formation de l'Enseignement Supérieur, notamment à l'Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC). Avec cette nouvelle discipline, la visée est de permettre aux étudiants d'acquérir des connaissances et des habiletés transférables dans divers contextes. Ainsi se justifie le choix du système Licence, Master, Doctorat (L.M.D.) comme moyen pédagogique et/ou andragogique et comme stratégie d'enseignement dont les socles stratégiques sont les trois grandes variables: transmettre, étendre, appliquer les connaissances et les techniques. Les activités associées étant la recherche et le service à la communauté, ce qui fait que cette réflexion va s'inscrire dans le champ de la théorie des représentations sociales et va tenter, au moyen des approches psychosociale et psychosociologique, de répondre à la

question suivante : pourquoi enseigner l'animation culturelle à l'école ? Quels en seront les fonctions et les jeux au regard de ce qui est fait dans l'Enseignement Supérieur par rapport à la visée professionnelle et à ses résultats ?

Pour mieux cerner ces fonctions et ces enjeux, il y a lieu de s'intéresser d'abord aux caractéristiques de l'animation culturelle et aux questions liées à sa réception, ensuite, à sa fonction patrimoniale enfin à ses fonctions de médiation culturelle et à sa fonction éducative.

1. Caractéristiques et réception de l'animation culturelle

L'animation culturelle est difficile à appréhender car, comme concept, elle est polysémique avec ses nombreuses ramifications et connotations. Dans une approche holistique pour démêler cette complexité qu'est l'animation culturelle afin d'identifier ce qui peut être l'essence unifiant ses divers aspects, Bernard Valette indique qu'il faut « établir une liaison thématique entre divers ordres théoriquement hétérogènes afin de prêter une signification symbolique à des éléments artificiellement perçus comme convergents » (1985, p. 8). Cette perception de Valette relative au roman est tout à fait applicable à l'animation culturelle en tant qu'objet complexe.

Ainsi, sur le plan conceptuel et abstrait, l'animation culturelle est-elle identifiée en essence comme telle, à partir de critères observés de l'extérieur. Ces critères sont certes disparates, mais qui prennent tout leur sens une fois intégrés dans le langage culturel. Celui-ci est, en réalité, un système conventionnel, une composition des hommes de culture réalisée pour évoquer les diverses facettes de l'existence sociale.

Au niveau formel, c'est-à-dire objectivement, l'animation culturelle repose sur des éléments matériels qui sont à la fois des unités fonctionnelles de l'univers culturel et surtout, pour les acteurs et spectateurs du secteur, des référents concrets de représentations symboliques de la réalité sociale. Ce faisant, ce que les acteurs et spectateurs semblent attendre avant tout de l'animation culturelle c'est qu'elle leur propose une représentation homogène de la réalité autour de constituants objectifs, c'est-à-dire matériels de l'univers culturel réunis en un

temps donné et dans un espace défini autour de personnes- personnages ou d'objets-actants symbolisant une certaine idéalité existentielle.

L'appréhension de cette complexité qu'est l'animation culturelle en tant qu'objet d'étude scientifique réside dans la combinatoire variée de ses constituants matériels ou unités fonctionnelles, dans le processus de construction de la représentation de l'univers culturel. De ce fait, il n'est pas erroné de considérer les animateurs culturels comme des bâtisseurs à la recherche permanente d'esthétiques nouvelles comme pour désorienter les spectateurs et téléspectateurs dans leur jouissance des biens culturels représentés ou projetés. Ceux-ci sont des constructions artistiques qui semblent ne plus avoir de limites d'expression dans l'univers culturel. Heinich et Shaeffer estiment que cette capacité créatrice est un « domaine dont le relatif prestige exercé par les faits suffit souvent à tenir lieu de passeport intellectuel pour ceux qui s'y attellent » (2004, p. 10).

Dans ses manifestations diverses, l'animation culturelle peut être assimilée à une gigantesque œuvre d'imagination aux diverses facettes, à la fois orale et écrite. Elle est, en cela, Parole, Écriture, Imagination, Narration, Oralité, plasticité, théâtralité, musicalité que seule une technicité aguerrie et avérée peut aborder avec aisance. Si ces référents caractérisent les bases de la réceptivité de l'animation culturelle, les symboles et les mythes apparaissent, cependant, les modes sémiologiques (sémiotiques) qui permettent d'accéder à l'essence de ses significations. L'oralité est le creuset qui rappelle ses dimensions ancestrales et révèle son statut traditionnel ivoirien. L'écriture est le cadre symbolique des réalités actuelles qui exposent son statut moderne et fait émerger sa dimension culturelle universelle. Ainsi, tradition et modernisme s'interpénètrent-ils dans un jeu de convergence supprimant les frontières qui existent entre oralité et écriture au cours des activités relatives à l'animation culturelle. C'est dire que, dans les mouvements impulsés par ses activités, l'animation culturelle apparaît comme un moyen de conservation et de valorisation du patrimoine culturel et social ivoirien et/ou africain, comme un instrument de coopération culturelle, comme un support éducatif pertinent dans les domaines pédagogiques et andragogiques.

2. Fonction patrimoniale de l'enseignement de l'animation culturelle

Un des enjeux de l'enseignement de l'animation culturelle se trouve dans sa fonction patrimoniale, ce qui en fait une activité des plus importantes de la vie culturelle ivoirienne. Parlant en d'autres contextes Abiola Irélé indique fort justement qu'aujourd'hui on a recours à l'animation culturelle « pour explorer l'environnement culturel qui conditionne notre vie actuelle » (1980, p. 7).

En effet, par sa relation avec l'existence sociale des Ivoiriens où on observe des traditions culturelles manifestes qui dégagent une grande vitalité travers des systèmes de valeurs dynamiques, l'animation culturelle exprime la pensée sociale et la sensibilité de l'âme ivoirienne. Les préconstruits que sont les proverbes et les énigmes, les mythes, les légendes, les contes, les récits héroïques insérés dans la trame des activités amènent l'animation culturelle à assumer une fonction de conservation et de valorisation patrimoniales qui, d'ailleurs, au-delà de cette fonction, rejoint la fonction communicationnelle dans la transmission des richesses culturelles de la Côte d'Ivoire. Ces richesses sont des maillons importants du développement durable. En fait, l'enseignement de l'animation culturelle doit insister sur cet aspect sous-jacent et en faire une de ses finalités importantes. L'impact psychosocial de l'animation culturelle n'en serait que plus important sur les apprenants pour les conduire à une prise de conscience plus grande des fonctions socioculturelles et des enjeux patrimoniaux de l'animation culturelle. Dans ce sens, on peut dire, avec Amélavi Améla (1980, p. 13) que « l'introduction dans les arcanes des mythologies..., des religions, des rites et des symbolismes...constitue le substrat pétrifié de la conscience... » ivoirienne. Cela cautionne les esthétismes nouveaux qui sont apparus dans le paysage culturel ivoirien et qui ont une portée patrimoniale. Un autre enjeu de l'enseignement de l'animation culturelle se trouve être la fonction de médiation culturelle.

3. L'animation culturelle pour une fonction de médiation

Enseigner l'animation culturelle, c'est étudier et montrer au profit des étudiants sa fonction de médiation culturelle qui prend en compte ses dimensions interculturelles et extra-culturelles. Dans les textes officiels du

système éducatif ivoirien, cet aspect est clairement évoqué. En effet, dans les programmes en vigueur de l'animation culturelle à l'INSAAC, il est affirmé que l'apprentissage des matières de cette discipline doit favoriser, entre autres finalités poursuivies, l'ouverture d'esprit des étudiants et leur intégration dans le monde contemporain sans les mettre en rupture avec eux-mêmes et avec les cultures et les sociétés auxquelles ils appartiennent. Il est écrit notamment : « permettre l'intégration à l'environnement social, économique et professionnel, (ainsi que) la réflexion sur soi-même et sur le monde pour s'ouvrir au monde et se situer dans le monde » (Réforme pédagogique de INSAAC, 2012. Il s'agit donc, globalement, de faire émerger un être ivoirien équilibré. Le but est de former un citoyen au faite des questions et des problèmes de sa société et du monde : « consolider son aptitude à raisonner en particulier sur les problèmes de son milieu et de son temps et de permettre ainsi d'accéder aux cultures nationales et universelles et d'en prendre conscience » (Idem, réforme INSAAC, 2012).

L'enseignement de l'animation culturelle n'a donc pas vocation d'enfermer les étudiants dans les cultures endogènes et spécifiques, mais justement de favoriser l'Inter-culturalité et l'extra-culturalité pour faire de la mondialité une réalité concrète dans leur conscience en maturation. Il est surtout question, dans ce projet d'ouverture, de résoudre le problème de l'altérité qui est une expression de l'Inter et de l'extra-culturalité. En effet, par sa « couleur » interculturelle, l'animation culturelle évacue le problème de l'altérité de la conscience historique des étudiants et les prédispose à la coopération internationale, aux échanges culturels avec les ressortissants des autres pays du monde : occidentaux, africains et asiatiques. On le sait, l'essence de ce problème était la méfiance qui résultait de la méconnaissance de la culture de l'autre. L'enseignement de l'animation culturelle, par cette orientation, brise donc cette méfiance en s'inscrivant dans l'inter-échange culturel. Les pratiques pédagogiques, de ce fait, participent à la fois de la diversité culturelle et de la diversité des expressions culturelles dont l'UNESCO, d'ailleurs, depuis quelques années déjà, encourageait les initiatives heureuses sur tous les continents, tout en protégeant les minorités culturelles.

Les animateurs-producteurs, les enseignants et les étudiants, de plus en plus, comprennent aujourd'hui qu'il s'agit d'intégration avec des spécificités culturelles dans ce vaste système culturel que constitue le monde planétaire. Dans ce contexte, l'animation culturelle comme discipline d'enseignement-apprentissage, ayant pour mode d'impulsion pédagogique ou andragogique le système « L.M.D. », devient à la fois un parcours social, culturel, socio-éducatif qui favorise l'exploration anthropologique et ethnologique des civilisations pour se positionner ensuite par l'art comme une esthétique du social et par la culture comme une socio-poétique dont A. J. Sissao reconnaît « la diégèse caractérisée par la référence aux réalités du milieu, de la langue et des habitudes » (2010, p. 13).

L'animation culturelle devient, dès lors, par son enseignement, cette perspective des sociétés et des cultures, cet objet complexe, d'essence culturaliste que l'on va considérer comme un moyen de médiation culturelle exigeant désormais une approche pluriculturelle disciplinaire. Cette approche est importante car la culture est le levier de toute visée sémantique dans la production de sens, « une finalité de transfert culturel poly-systémique de la corrélation » (Adigran, 2017, p. 44) art-culture-société. Ce qui précède permet à présent de s'intéresser à la fonction éducative comme enjeu de l'enseignement de l'animation culturelle.

4. Fonction éducative de l'animation culturelle

L'animation culturelle fait partie des nouvelles filières introduites, depuis peu, dans les offres de formation de l'Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) qui est une structure de formation et de recherche de l'Enseignement Supérieur public en Côte d'Ivoire. A l'instar des autres établissements ivoiriens de l'Enseignement Supérieur, l'INSAAC a décidé de s'inscrire, en 2012, dans la réforme pédagogique du système L.M.D. afin de s'aligner sur les normes internationales de ce nouveau système et donner une lisibilité commune de ses enseignements, ses apprentissages et ses diplômes au sein de l'Enseignement Supérieur.

Il est utile, à ce stade de la réflexion, de présenter ici l'architecture des études de ce nouveau système d'enseignement, même si elle semble aujourd'hui connue du plus grand nombre d'acteurs des établissements de l'Enseignement Supérieur.

4.1. Architecture du système L.M.D.

Le régime Licence, Master, Doctorat (L.M.D.) est structuré en semestres, ce qui signifie que la progression et l'évaluation des formations dispensées sont basées sur les semestres. Chaque semestre comprend des Unités d'Enseignement (UE). Celles-ci sont constituées de matières d'enseignement/apprentissage ou de groupes de matières d'enseignement/apprentissage retenus pour leur cohérence dans un ensemble disciplinaire. On distingue généralement trois types ou catégories d'unités d'Enseignement (UE) :

- les UE fondamentales : elles regroupent les enseignements disciplinaires de base ;

- les UE transversales : elles permettent l'élargissement des connaissances des étudiants en pratiques professionnelles, en management, en droit, en déontique et en Tic ; elles aident donc à la mobilité des étudiants et des professeurs ;

- les UE générales : elles regroupent des enseignements des langues vivantes, de méthodologie de la recherche scientifique et par conséquent toutes connaissances pour l'acquisition d'une culture générale permettant l'élargissement de l'horizon culturel des étudiants ; elles aident aussi à la réorientation des étudiants en cas de besoin.

4.1.1.-Système de crédits

Le crédit est une unité de mesure relative aux enseignements. Chaque UE possède une valeur mesurée en crédit et définie en fonction du travail à effectuer par l'étudiant :

- Temps de Présence (TPrés.) effectif au cours ;

Perspectives Philosophiques n°026, Quatrième trimestre 2023

- Cours Magistral (CM)-Travaux Dirigés (TD) ;

- Travaux Pratiques (TP) et

- Temps de travail Personnel de l'Etudiant (TPE) et en fonction également des Volumes Horaires (VH) d'enseignement / apprentissage des professeurs.

Chaque niveau d'études est validé par l'acquisition d'un certain nombre de crédits. En se référant aux normes du Réseau pour l'Excellence de l'Enseignement Supérieur en Afrique de l'ouest (REESAO), un crédit équivaut à 25 heures. Pour être validité, toujours selon ces normes :

- un semestre validité équivaut à 30 crédits, soit 750 heures ;

- la Licence complète correspond à 180 crédits, soit 4500 heures :

- le Master est validité à 120 crédits après la Licence, soit 3000 heures et

- le Doctorat est obtenu avec 180 crédits après le Master, soit 4500 heures.

On remarque que les crédits facilitent la souplesse entre les parcours et la mobilité des étudiants. C'est ainsi qu'on note que les parcours et la mobilité des étudiants sont :

- capitalisables ;

- transférables et

- applicables à toutes les formes d'enseignement et de travail, l'étudiant y compris son travail personnel.

4.1.2.-Tutorat

Dans le système L.M.D., l'étudiant est affecté à un tuteur qui l'aide, comme un répétiteur, à accomplir son travail personnel à la maison ou à l'école afin de l'amener à une meilleure assimilation des enseignements reçus en classe.

Le tutorat est un ensemble de dispositifs structurels et pédagogiques conçu et mis en place par l'établissement universitaire pour aider au maximum à la réussite de l'étudiant, depuis la phase initiale de son parcours.

Le tuteur peut être un étudiant en cycle supérieur par rapport à un étudiant en cycle initial, ou un enseignant désigné dans l'établissement. Il a donc pour tâche de prolonger le travail de l'étudiant en dehors des cours programmés et reçus en classe. C'est dans ce dispositif nouveau que l'enseignement de l'animation culturelle à l'INSAAC s'inscrit. L'avantage de ce dispositif est que, dans une fusion ingénieuse, il associe maquette pédagogique qui est la carte des disciplines d'enseignement et maquette des matières d'enseignement/apprentissage qui est la carte des contenus scientifiques à dispenser aux apprenants et qui sont issus des disciplines d'enseignement. De plus, il repose sur l'application de l'idéologie formation/emploi qui permet l'insertion professionnelle des étudiants au sortir de leur formation académique, même si, pour beaucoup, cela demeure encore un idéal au regard des résultats en d'autres disciplines utilisant le même dispositif pédagogique. Il importe maintenant de présenter un exemple concret de ce dispositif relativement à l'animation culturelle à l'INSAAC. Nous nous limitons ici au cycle Licence professionnelle, et précisément la Licence1, pour se conformer aux contraintes paginales imposées pour ce type d'exercice.

4.2. Maquette L.M.D. d'enseignement de l'animation culturelle à l'INSAAC Licence Professionnelle 1
(Semestres 1 et 2)

Établissement :	Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle
École :	École Supérieure de Tourisme d'Artisanat et d'Action Culturelle
Domaine :	Lettres, Langues et Arts (LLA)
Mention :	Animation Culturelle
Grade:	BAC +3
Parcours:	Licence 1
Semestre :	1

Perspectives Philosophiques n°026, Quatrième trimestre 2023

UE	CODES UE	ELEMENTS CONSTITUTIFS DES UE	Masse Horaire					Crédits	
			CM	TD	TP	M.H. en Prés	TPE		Total
UNITES D'ENSEIGNEMENT FONDAMENTALES								20	
Initiation aux théories de l'animation culturelle	UEF1.1	Approches théoriques de l'animation culturelle	15	5	5	25	25	50	2
	UEF1.2	Lecture théorique des arts vivants	15	5	5	25	25	50	2
	UEF1.3	Management de l'animation culturelle	15	5	5	25	25	50	2
	UEF1.4	Histoire de l'animation culturelle	15	5	5	25	25	50	2
Communication culturelle	UEF2.1	Sémantique culturelle 1	15	5	5	25	25	50	2
	UEF2.2	Sémiologie de la culture 2	15	5	5	25	25	50	2
Techniques et méthodes de l'animation culturelle	UEF3.1	Techniques d'animation de groupe	7,5	2,5	2,5	12,5	12,5	25	2
	UEF3.2	Jeux de rôle et relation d'aide	7,5	2,5	2,5	12,5	12,5	25	2
	UEF3.3	Régie technique	7,5	2,5	2,5	12,5	12,5	25	1
	UEF3.4	Techniques d'expression corporelle	7,5	2,5	2,5	12,5	12,5	25	1
UNITES D'ENSEIGNEMENT TRANSVERSALES								10	
Information, communication et gestion	UET1.1	Initiation à l'informatique	15	5	5	25	25	50	2
	UET1.2	Initiation au langage de la comptabilité	15	5	5	25	25	50	2
Environnement professionnel	UET2.1	Visite guidé des institutions culturelles	15	5	5	25	25	50	2
	UET2.2	Rencontres d'échange avec les professionnels de l'action culturelle	15	5	5	25	25	50	2
	UET2.3	Initiation à la muséologie	15	5	5	25	25	50	2
Langues	UET3.1	Anglais	15	5	5	25	25	50	2
TOTAL			160	70	70	300	300	700	30

Source : INSAAC, maquette LMD, 2019

Établissement: Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle
 École : Ecole Supérieure de Tourisme d'Artisanat et d'Action Culturelle
 Domaine : Lettres, Langues et Arts (LLA)
 Mention : Animation Culturelle
 Grade : BAC +3
 Parcours : Licence 1
 Semestre: 2

Perspectives Philosophiques n°026, Quatrième trimestre 2023

UE	CODES UE	ELEMENTS CONSTITUTIFS DES UE	Masse Horaire						Crédits
			CM	TD	TP	M.H. en Prés	TPE	Total	
UNITES D'ENSEIGNEMENT FONDAMENTALES									28
Initiation aux théories de l'animation culturelle	UEF1.1	Approches théoriques de l'animation culturelle	15	5	5	25	25	50	2
	UEF1.2	Lecture théorique des arts vivants	15	5	5	25	25	50	2
	UEF1.3	Management de l'animation culturelle	15	5	5	25	25	50	2
	UEF1.4	Histoire de l'animation culturelle	15	5	5	25	25	50	2
Communication culturelle	UEF2.1	Sémantique culturelle 2	15	5	5	25	25	50	1
	UEF2.2	Sémiologie de la culture 2	15	5	5	25	25	50	1
Technique et méthodes de l'animation culturelle	UEF3.1	Technique d'animation de groupe	15	5	5	25	25	50	1
	UEF3.2	Jeux de rôle et relation d'aide 2	15	5	5	25	25	50	1
	UEF3.3	Régie technique 2	15	5	5	25	25	50	1
	UEF3.4	Technique d'expression corporelle 2	15	5	5	25	25	50	1
UNITES D'ENSEIGNEMENT TRANSVERSALES									
Environnement professionnel	UET1.1	Initiation au Tourisme	15	5	5	25	25	50	1
	UET1.2	Initiation aux sciences de l'information documentaire	15	5	5	25	25	50	1
	UET1.3	Stage d'immersion	-	-	-	-	-	-	12
Information, communication et gestion	UET2.1	Informatique et net-recherche	2.5	5	5	12.5	12.5	25	1
	UEF2.2	Initiation à l'entrepreneuriat	2.5	5	5	12.5	12.5	25	1
	UEF2.3	Initiation à l'élaboration des projets culturels	2.5	5	5	12.5	12.5	25	1
		TOTAL	185	70	70	325	325	650	30

Source : INSAAC, maquette LMD, 2019

Conclusion

L'étude des fonctions et des enjeux de l'enseignement de l'animation culturelle à l'Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) s'inscrit dans le champ global des réflexions pédagogiques de l'Enseignement Supérieur en Côte d'Ivoire. Ces données se présentent comme des pôles stratégiques essentiels de développement durable dans les secteurs à la fois de l'éducation à la culture et de l'éducation par la culture. Elles se caractérisent également comme cadres de relations affectives et de socialisation qui conditionnent le savoir-être et le savoir-vivre des apprenants à partir de leurs savoirs et de leurs savoir-faire. L'absence de toute vulgarisation de l'animation culturelle comme discipline d'enseignement est un problème qu'il faut résoudre avec diligence afin qu'elle ne demeure pas l'apanage des seuls enseignants et des apprenants. Les fonctions et les enjeux de l'animation culturelle doivent être dévoilés et mis en avant, à la connaissance.

Références bibliographiques

ABIOLA Irélé, 1980, *The african experience in literature and ideology*, pearson education limited.

ADIGRAN Jean-Pierre, « Didactique : théories et pratiques pédagogiques », in *Ensemble de cours dispensés à l'INSAAC de 2012 à 2018, et non encore édités*.

AMELAVI Améla, 1986, *Littérature africaine et critique traditionnelle*, in *Présence africaine*, N°139, pp. 74-87.

INSAAC (Institut Supérieur des Arts et de l'Action culturelle), 2012, *Réforme pédagogique du 11 au 13 avril 2011*, doc. de juin 2012.

HEINICH N., SHAEFFER J.-M., 2004, *Art, création, fiction : entre sociologie et philosophie*, Nîmes, Édition Actes Sud.

SISSAO A. J., 2010, *Les mutations linguistiques et sociales dans le roman Burkinabé Contemporain*, Ouagadougou, Institut des Sciences des Sociétés.

VALETTE B., 1987, *Esthétique du roman moderne*, Paris, Nathan.